PROGRAMME DE BIOSÉCURITÉ

AIDE-MÉMOIRE

UTILISATION DE FLAMMES NUES DANS LES ENCEINTES DE SÉCURITÉ BIOLOGIQUE

« L'utilisation de flammes nues en continu est interdite dans une ESB. »

Norme canadienne sur la biosécurité, 2e édition.

RISQUES

- 1. Perturbation de la circulation de l'air, compromettant votre sécurité et l'intégrité de votre recherche.
 - Déplacements d'air contradictoires qui entraînent des mouvements d'air tourbillonnaires et des turbulences.
- 2. Dommage au filtre HEPA, compromettant l'intégrité de l'enceinte.
 - Destruction du filtre et des joints d'étanchéité, menant à un bris de confinement.
- 3. Accumulation excessive de chaleur dans l'enceinte.
 - Inactivation ou dégradation des éléments dans l'enceinte.
 - Environnement de travail inconfortable.
- 4. Risque d'incendie ou d'explosion.
 - Risque d'incendie important pour l'ensemble du laboratoire en cas de fuite de gaz inflammable.

SOLUTIONS

L'utilisation de flammes nues dans les ESB est interdite à l'Université d'Ottawa. Il existe d'autres solutions pour désinfecter des instruments à l'intérieur d'une ESB :

Utiliser des anses d'ensemencement, des aiguilles et des pipettes à usage unique.





Anses d'ensemencement, aiguilles et pipettes à usage unique. (Images de Fisher Scientific)



PROGRAMME DE BIOSÉCURITÉ

AIDE-MÉMOIRE

Passer les instruments (anses d'ensemencement, aiguilles, pipettes, ciseaux, etc.) à l'autoclave avant de les utiliser.

Utiliser un micro-incinérateur

ou un stérilisateur à billes de verre plutôt qu'une flamme

nue.



Des autoclaves se trouvent à la Faculté des sciences et à la Faculté de médecine.



Micro-incinérateur (Image de Fisher Scientific)



Bec Bunsen
(Image de Fisher Scientific)

Stérilisateur à billes de verre (Image d'Agnthos)



*Si une flamme est nécessaire, utiliser un microbrûleur à flamme sur demande. (Image de Berkerly Lab)

Note: Prière de consulter le BGR pour trouver des solutions de rechange à l'utilisation des flammes nues dans les ESB. Courriel: bio.safety@uottawa.ca; poste téléphonique: 3153.

a uOttawa

PROGRAMME DE BIOSÉCURITÉ

AIDE-MÉMOIRE

RÉFÉRENCES

- 1. Agence de la santé publique du Canada. (11 mars 2015). Norme canadienne sur la biosécurité, 2e édition, extrait de https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/normes-lignes-directrices-canadiennes-biosecurite/deuxieme-edition.html
- 2. Garrett, B. (2011). Open flame use in a Class II Biological Safety Cabinet. Extrait de http://www.labconco.com/news/4-reasons-not-to-use-flames-in-bscs